

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, adoptera à une session subséquente un règlement pour établir les quotes-parts de l'année 2018 .

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 18 septembre 2017.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 18 septembre 2017 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 septembre 2017.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général